# MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

## SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Arrêté du 16 avril 2010 modifiant l'arrêté du 7 juillet 2008 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR: SASH1030277A

La ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3;

Vu le décret n° 2007-974 du 15 mai 2007 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales; Vu l'arrêté du 7 juillet 2008 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête:

### Article 1er

L'arrêté du 7 juillet 2008 est modifié comme suit :

 I. – Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des fonctionnaires hospitaliers

Supprimer:

Pascal MARTIN, Union nationale des syndicats autonomes santé et sociaux (titulaire).

Alfred WAGNER, Union nationale des syndicats autonomes santé et sociaux (titulaire).

II. – Au titre des représentants des professions ou groupes de professions Supprimer :

Josette CRISTIN-KIEKEN, Comité d'entente des écoles d'infirmiers anesthésistes diplômés d'État (suppléant).

Ajouter:

Catherine DAGORET, Comité d'entente des écoles d'infirmiers anesthésistes diplômés d'État (suppléant).

#### Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 16 avril 2010.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement simultané de la directrice
de l'hospitalisation et de l'organisation des soins,
du chef de service et de la sous-directrice :
Le chef du bureau de l'exercice, de la déontologie
et des formations continues,

G. BOUDET